

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2023

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 939)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 591

présenté par
Mme Le Nabour

ARTICLE 17

À l'alinéa 5, substituer à la seconde occurrence du mot :

« de »

les mots :

« situés dans ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.